

CONSEIL D'ECOLE DU 9 JUIN 2017.

Enseignants : Mesdames CHAZAL et MERTZ; Messieurs RHIM et MERTZ.

Représentants des parents : M^{mes} ROETHER, GILLMANN, KCHAOU-MAHOU et SEMERCI, MM. DAESCHLER, STENGER et TREIBER.

Représentante de la commune : Madame WEISHAAR, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.

Excusés : Monsieur CHAILLOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Strasbourg 10 ; M^{me} MULLER

1. Activités réalisées.

- **Du 2 mars au 7 avril** : handball pour les classes de CP et CE1-CE2, qui a permis un apport mutuel entre l'intervenant et les enseignantes.
- **Lundi 6 mars** : il y a eu les photos de classe.
- **Jeudi 30 mars** : rencontre de badminton pour la classe de M MERTZ.
- **Vendredi 31 mars** : rencontre de badminton pour la classe de M RHIM.
- **Vendredi 31 mars** : le nettoyage de printemps a été annulé autour de l'école vu les travaux pour le nouveau parking, mais il a eu lieu le samedi dans le village.
- **Mercredi 5 avril** : **Lectures de Printemps** à l'école maternelle, par la classe de M. RHIM.
- **Jeudi 4 mai** : venue des correspondants allemands et théâtre par la troupe Totem : M. Wolf et Mme Katz.
- **9 mai au matin** : **Education à la sécurité routière dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route)** : intervention des gendarmes pour contrôler l'état des vélos pour les élèves de la classe de M RHIM et faire passer un petit test écrit et un parcours à vélo.
- **Lundi 29 mai** : **concert de la chorale**. C'était un très beau concert. Merci à la commune de nous avoir permis d'avoir Abdel et Frédéric à la sono et à la lumière. Nous avons un seul regret : l'indiscipline du public.
- **Mercredi 31 mai** : Dans le cadre de la sécurité routière, la commune a décidé de remettre un gilet jaune à chaque enfant de la commune. Les années suivantes, un gilet sera remis à chaque élève arrivant en CP.

2. Activités prévues ou en cours.

- **Mardi 13 juin** : **ateliers à vélo et la balade sur la piste cyclable** pour la classe de M MERTZ.
- **Lundi 19 juin** : **rencontre chantante avec Duppigheim**. Elle aura lieu à Ernolsheim.
- **Vendredi 23 juin** : la classe de M RHIM fera les **ateliers vélo et la balade sur la piste cyclable**. Des bouteilles d'eau seront emmenées.
- **Jeudi 26 juin** : rencontre de frisbee Ultimate à Ernolsheim.
- **Lundi 3 juillet** : **kermesse**.
- **Mardi 4 juillet** : l'activité Football-basket organisée par l'école de Duttlenheim qui était annoncée lors du dernier conseil d'école **n'aura pas lieu**.

- **Jeudi 13 juillet** : 2 élèves volontaires de CM2 liront un texte devant le monument aux morts.
- **Dimanche 24 septembre** : Vélo tour. La commune recherche des parents pour tenir un stand au départ (devant la salle). Il s'agit d'inscrire les gens et de remettre les cadeaux. La commune va indiquer le nombre de personnes souhaitées, ainsi que l'heure de début et de fin.

3. Répartition des élèves dans les classes pour 2017-2018.

Il y aurait 91 élèves, répartis de la manière suivante :

| | | |
|------------|---------|------------------------------|
| Mme MERTZ | CP-CE1 | 24 élèves (17 CP et 7 CE1) |
| Mme CHAZAL | CE1-CE2 | 24 élèves (12 CE1 et 12 CE2) |
| M MERTZ | CM1 | 22 élèves |
| M RHIM | CM2 | 21 élèves |

Cette répartition n'est pas définitive, elle dépendra d'éventuelles nouvelles inscriptions ou nouveaux départs. Le critère de répartition des élèves dans les différentes classes sera la date de naissance des enfants, afin de rester le plus neutre possible.

Vous saurez dans quelle classe sera votre enfant lors de la remise de son livret scolaire. Vous y trouverez également la liste de matériel pour l'année prochaine.

4. Finances.

- Participation volontaire des parents à l'OCCE (coopérative scolaire) : on la maintient à 10 €.
- Crédits communaux pour l'école élémentaire :
 - 4002 € de crédits de fonctionnement, soit 46 € par enfant.
 - 800 € pour les transports.
 - Männele et galette des rois offerts par la commune.
 - Les drapeaux français et européen sont commandés pour la façade de l'école.

5. La kermesse

- Lundi 3 juillet, l'après-midi de 13h30 à 16h00. Cette année, le périscolaire ne prendra pas la relève, sa kermesse aura lieu le 23 juin.
- Réserver la salle omnisport en cas de pluie. Demander les tonnelles à la mairie.
- Comme l'année précédente, nous demanderons des lots, des gâteaux et/ou des boissons aux familles, ainsi que de s'inscrire pour tenir des stands.
- Il faudrait quelques parents le matin pour aider à installer. Nous ferons un courrier à tous les parents.
- Une demande de gobelets et d'éventuels lots sera faite au Crédit Mutuel.
- Voir si la mairie peut toujours nous fournir un congélateur pour vendre des Mister Freeze.
- Qui s'occupe des achats à Eurocash : M^{me} MULLER, (uniquement des Mister Freeze, pas de bonbons).
- Gobelets recyclés : chaque enfant mettra son nom sur son gobelet et le gardera pour la durée de la kermesse.

6. Prévoit-on des achats groupés de fournitures scolaires ?

Nous n'en prévoyons pas pour plusieurs raisons :

- Financièrement, ça n'est pas moins cher pour les parents.
- C'est une occasion pour que les parents fassent cette activité avec leur enfant.
- Les enfants aiment choisir leur matériel de rentrée.
- C'est une organisation lourde à gérer pour l'école.

7. La fin des devoirs à la maison.

C'est un rappel qui se fait régulièrement, mais cette règle existe depuis longtemps. Cela concerne les devoirs écrits, pas les leçons à apprendre.

8. Une classe verte est-elle prévue pour l'année 2017/2018 ?

C'est en discussion entre les enseignants et en fonction du coût de l'activité choisie. Il n'y aura pas de réponse avant la rentrée scolaire. Il faut noter que le Conseil Départemental ne subventionne plus les voyages scolaires d'où un coût à prévoir à la charge des parents un peu plus important. La mairie maintient sa subvention à hauteur de 9 € par jour et par enfant.

9. Y a-t-il la possibilité de revenir aux anciens rythmes scolaires ?

- Il faut tenir compte des différents avis :
 - la mairie pour un retour aux 4 jours.
 - 3 enseignants sont pour un retour aux 4 jours et un enseignant s'abstient.
 - 2 représentants de parents élus sont pour et 2 s'abstiennent. Après discussion, il n'y aura pas de sondage auprès de tous les parents.
 - Remarque : les communes voisines semblent être pour un retour aux 4 jours, sauf une. L'école maternelle et les parents de la maternelle sont pour à l'unanimité.
- Conditions :
 - Cette décision est assujettie à la publication d'un décret du conseil supérieur de l'Éducation Nationale (séance du 8 juin), nous n'avons pas encore de nouvelles précises.
 - Accord de l'IA-DASEN (l'Inspecteur d'Académie). A priori, s'il y a un consensus entre la commune et l'école, il y aurait un accord du DASEN.
 - Une commission départementale serait positionnée à priori le 5 ou 6 juillet pour acter les changements d'horaires.

• Conclusion :

Il n'y a pas d'unanimité mais la majorité des personnes est pour un retour à la semaine de 4 jours, avec une fin des cours à 16h00, et il n'y aurait plus classe le mercredi matin. Par contre, il se peut que certains enfants restent à l'école après 16h00 pour des travaux dirigés en remplacement du système actuel d'aide personnalisée. Il faudra donc faire un courrier à l'Inspecteur d'Académie en ce sens, sous couvert de la mairie.

La secrétaire de séance : M^{me} SEMERCI

Le Directeur : Bruno RHIM